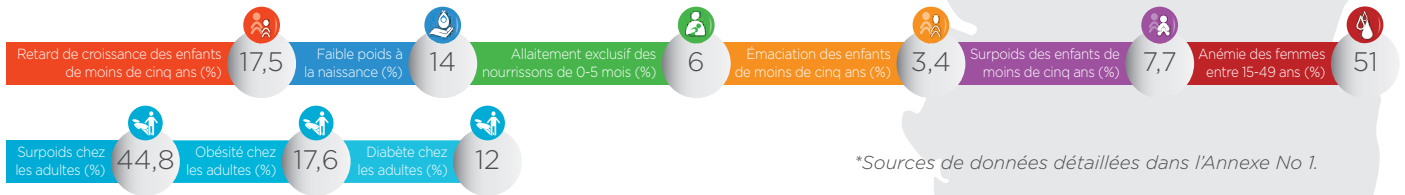




Date d'adhésion : décembre 2016
Population : 1,93 millions

Gabon*



*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

Transformations institutionnelles en 2016-2017

Non disponible pour 2014 *

Non disponible pour 2015 *

Non disponible pour 2016 *

Non disponible pour 2017 *

Non disponible pour 2014 *

Non disponible pour 2015 *

Non disponible pour 2016 *

Non disponible pour 2017 *

Non disponible pour 2014 *

Non disponible pour 2015 *

Non disponible pour 2016 *

Non disponible pour 2017 *

Non disponible pour 2014 *

Non disponible pour 2015 *

Non disponible pour 2016 *

Non disponible pour 2017 *

Total pondéré 2017 —

Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

Une Plateforme multisectorielle et multi-acteurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PMMSAN) a été mise en place en 2016 et se réunit mensuellement. Elle se compose d'une soixantaine de membres issus du secteur public, représentant divers secteurs tels que l'éducation, la recherche, les affaires sociales, les relations avec les institutions parlementaires, la communication, les mines, les eaux et forêts, le budget et l'économie.

La société civile (associations et organisations paysannes), les institutions du système des Nations unies (FAO, OMS et UNICEF) et le secteur privé sont également représentés. Le Ministère de l'agriculture et de l'élevage assure la coordination de cette plateforme, à travers un point focal ad intérim qui est responsable du programme GRAINE, secondé par le Ministère de la santé.

Garantir un cadre politique et juridique cohérent

Une cérémonie de lancement de la nouvelle Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSAN) s'est tenue à Libreville le 17 mai 2017. L'objectif de cette politique est d'assurer à toute la population la sécurité alimentaire et nutritionnelle à l'horizon 2025 en accordant une place importante au partenariat public-privé. Un décret portant sur la promotion et la protection de l'allaitement et réglementant la qualité, les méthodes de commercialisation ainsi que

l'utilisation de l'alimentation infantile et un décret fixant les conditions de production, d'importation et de commercialisation du sel alimentaire, sont en place mais ne disposent pas, à ce jour, de texte d'application. Le Gabon dispose par ailleurs d'une Stratégie nationale pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) et d'un Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2017-2021.

Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

Plusieurs programmes sont mis en œuvre par les ministères de la santé, de la protection sociale, de l'agriculture, de l'éducation ou du commerce, à travers les systèmes d'extension de la santé ou de l'agriculture,

les conseils d'administration locaux et avec l'appui des donateurs et de la société civile (UNICEF, PAM, FAO, Banque mondiale, Care, World Vision, SC-US, IMC, coopérations canadienne et allemande, ou encore Unilever).

Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

* Le Gabon ayant rejoint le Mouvement SUN en 2017, l'information ici présentée ne résulte pas de la tenue de l'atelier d'auto-évaluation annuelle SUN mais de l'achèvement d'une étude type « état des lieux ».

PRIORITÉS 2017-2018

- Développer les capacités humaines, institutionnelles et organisationnelles pour le renforcement de la nutrition ;
- Améliorer l'alignement et la couverture des programmes/services mis en œuvre afin de mettre en œuvre les politiques/plans approuvés ;
- Élaborer un plan d'action de la nouvelle politique qui intègre un cadre commun de résultats et mobiliser des financements pour la mise en œuvre ;
- Renforcer les systèmes d'information sectoriels aux fins de partage d'informations, d'analyses et de suivi des performances.